



ÉCOLE MADELEINE-BERGERON
COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 30 AOUT 2017

**PROCÈS-VERBAL de la sixième séance ordinaire
du conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron,
tenue le 30 aout 2017 à 19 h,
au 1555, rue des Grandes-Marées à Québec.**

Sont présents :

Monsieur	Éric Beaumont	Représentant des parents
Mesdames	Marie-Josée Bernier	Représentante du personnel professionnel
	Isabelle Chouinard	Représentante du personnel de soutien
	Laurie Germain	Représentante du personnel enseignant
	Isabelle Michaud	Représentante des parents, PRÉSIDENTE
	Patricia Pelletier	Représentante du personnel enseignant
	Nadine Mignault	Représentante des parents

Est également présent :

Monsieur	Maxim Pilote	Directeur de l'établissement
----------	--------------	------------------------------

Sont absentes :

Mesdames	Chantal April	Représentante de la communauté
	Sylvie Pichette	Représentante des parents

Secrétaire :

Madame	Anne Beaudry
--------	--------------

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Isabelle Michaud préside l'assemblée et Anne Beaudry agit à titre de secrétaire d'assemblée.

CE 16-17-037

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Chouinard, appuyé par M Beaumont, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

CE 16-17-038

3. ACCEPTATION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2017

Un point en suivi au procès-verbal du 7 juin 2017 est inscrit à l'ordre du jour de la présente séance :

11. Suivi activité parascolaire

Il est proposé par Mme Pelletier, appuyé par Mme Mignault, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 7 juin 2017 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. VISITE DES NOUVEAUX LOCAUX

M. Pilote propose aux membres du conseil d'établissement de visiter la nouvelle école à la fin de la présente séance.

5. SUIVI DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Pichette, représentante de l'école au comité de parents, est absente. Il n'y a donc pas de suivi à cette séance.

6. ACTIVITÉ DE LA RENTRÉE

M. Pilote fait un retour sur l'activité vécue par les élèves pour la rentrée.

Il précise que la rentrée a été réussie et que l'école est sécuritaire et fonctionnelle.

7. SUIVI DU BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le budget du conseil d'établissement a été dépensé dans son entièreté pour l'année 2017-2018, puisque les membres ont choisi de verser les sommes restantes à l'activité du Club Fy.

À la suite de l'assemblée générale de parents du 14 septembre, le conseil sera dissout et un nouveau conseil sera formé. Il y aura deux postes de parents à combler, soit ceux de Mme Pichette et de Mme Mignault.

8. SUIVI SUR LES CHANTIERS DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2016-2017

L'an passé, le chantier de travail de la direction était le déménagement de l'école. Même s'il reste des choses à ajuster, l'école est fonctionnelle.

Pour l'année 2017-2018, les chantiers de travail seront axés sur la transition dans le nouveau milieu et sur l'aménagement de la cour d'école. D'autres dossiers seront également traités, tels que l'implantation du programme CAPS.

9. BILAN DE L'ANNÉE ET RAPPORT ANNUEL

La présidente a fait quelques changements au rapport annuel à la suite des commentaires de la dernière séance. Le rapport sera présenté à l'assemblée générale de parents du 14 septembre.

CE 16-17-039

10. APPROBATION DES PROJETS ET SORTIES ÉDUCATIVES

a) Sorties éducatives

M. Maxim Pilote présente deux projets de sorties éducatives :

- Sortie au verger pour les groupes primaire E et secondaire C;
- Visite de l'animalerie Dyno pour le groupe secondaire F.

CONSIDÉRANT l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique*, qui donne le mandat au conseil d'établissement d'approuver les activités éducatives qui nécessitent un déplacement des élèves à l'extérieur des locaux de l'école;

CONSIDÉRANT les documents présentés en annexe CE-2016-2017-06-10a;

Il est proposé par Mme Chouinard, appuyé par Mme Mignault, et résolu :

QUE les projets de sorties éducatives soient approuvés tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Présentation d'un projet entrepreneurial

M. Pilote présente le projet de marché de Noël chapeauté par Mme Chantal Arès.

CONSIDÉRANT le document présenté en annexe CE-2016-2017-06-10b;

CONSIDÉRANT la présentation du projet par M. Pilote

Il est proposé par Mme Michaud, appuyé par Mme Mignault, et résolu :

QUE le projet de marché de Noël, incluant la vente de produits fabriqués par les élèves, soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. SUIVI ACTIVITÉ PARASCOLAIRE

Une compagnie qui offre des services d'activités parascolaires a été contactée par la direction, mais la démarche s'est avérée infructueuse.

M. Pilote poursuivra ses recherches pour trouver une ressource.

Mme Bernier précise qu'il y a des activités d'improvisation le lundi sur l'heure du dîner, il ne faudrait donc pas placer une autre activité à la même plage horaire.

12. INFORMATION DE LA DIRECTION

- Les parents seront conviés à 18 h 30 pour une visite de l'école lors de la rencontre de parents du 14 septembre. L'assemblée générale commencera à 19 h.
- Cette année, le paiement de la facture scolaire pourra se faire de façon électronique. Il y aura la possibilité de faire des paiements préautorisés ou deux versements. Le montant de la facture sera le même pour tous les élèves, mais la ventilation sera différente selon les groupes.
- Les procès-verbaux du conseil d'établissement seront dorénavant disponibles sur le site web de l'école une fois qu'ils auront été adoptés. On suggère d'informer les parents de cette nouveauté via leur adresse courriel.
- Les bulletins des élèves pourront être consultés par les parents sur le nouveau portail.

13. VARIA

Il n'y a pas d'autre sujet pour cette séance.

14. COURRIER REÇU

Il n'y a pas de courrier à transmettre.

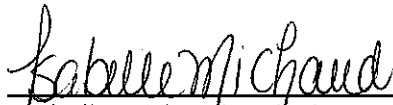
CE 16-17-041

15. LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 25

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Germain, appuyé par Mme Mignault, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Isabelle Michaud, présidente


Maxim Pilote, directeur